

Jour de séance 10

le mercredi 12 décembre 2012

10 h

Prière.

M. Kenny accueille à la Chambre Eugene McGinley, ancien président de l'Assemblée législative et député provincial libéral de Bathurst (1972-1978) et de Grand Lake (2003-2010).

M. Fraser donne avis de motion 15 portant que, le jeudi 20 décembre 2012, appuyé par M. Boudreau, il proposera ce qui suit :

attendu que le gouvernement libéral précédent a lancé en 2009 une mobilisation publique sans précédent du secteur commercial, du secteur sans but lucratif et des gens qui vivent dans la pauvreté et a collaboré avec le chef de l'opposition à l'élaboration d'un plan bipartite de réduction de la pauvreté ;

attendu que le premier ministre, alors chef de l'opposition, a pleinement participé au processus de mobilisation et à l'annonce du plan de réduction de la pauvreté ;

attendu que le premier ministre, alors chef de l'opposition, s'est dit « fier » d'avoir participé au processus et a engagé son parti à mettre en oeuvre les recommandations du groupe de travail sur la réduction de la pauvreté ;

attendu que le premier ministre, alors chef de l'opposition, a dit, dans un article d'opinion publié par divers journaux provinciaux en novembre 2009, que nous devons en faire plus ;

attendu que, depuis qu'ils forment le gouvernement, les Conservateurs de M. Alward n'ont pas respecté ou ont reporté plusieurs échéances importantes dont il avait été convenu quant à la mise en oeuvre d'initiatives de réduction de la pauvreté ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à collaborer avec l'opposition à la mise en oeuvre du plan de réduction de la pauvreté

et que l'Assemblée législative demande au gouvernement de fournir un calendrier pour la mise en oeuvre intégrale du plan de réduction de la pauvreté.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que, après la troisième lecture, la deuxième lecture des projets de loi 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 soit appelée, après quoi la Chambre se formera en Comité des subsides pour étudier le volume I du budget supplémentaire pour 2011-2012 et le budget de capital du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, du ministère de la Santé et du ministère des Transports et de l'Infrastructure. La Chambre se reformera ensuite en Comité plénier, pour étudier les projets de loi 2 et 3.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 4, *Loi modifiant la Loi sur les produits naturels* ;
- 6, *Loi modifiant la Loi sur le paiement des services médicaux* ;
- 9, *Loi modifiant la Loi électorale* ;
- 10, *Loi modifiant la Loi concernant les statistiques de l'état civil* ;
- 11, *Loi modifiant la Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 15, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 15 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 15, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 16, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 16 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 16, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 17, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 17 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 17, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 18, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 18 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 18, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 19, *Loi sur le financement communautaire*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 19 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 19, *Loi sur le financement communautaire*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 20, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 20 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 20, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 21, *Loi modifiant la Loi sur la tutelle des enfants*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 21 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 21, *Loi modifiant la Loi sur la tutelle des enfants*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Urquhart.

La séance, suspendue à 12 h 24, reprend à 14 h.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry assume la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, M. Urquhart reprend la présidence du comité.

M. Arseneault invoque le Règlement; il soutient que l'hon. M. Flemming a répondu à une question en citant un document et que, par conséquent, il devrait être tenu de le déposer. Le président du comité statue qu'il est laissé à l'appréciation du ministre de décider s'il est contraire à l'intérêt public de déposer ce document.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry assume la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Urquhart reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. Urquhart, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 2011-2012, VOLUME I
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Prestation fiscale pour enfants et supplément	
au revenu gagné	11 619 945,15
Régimes d'avantages sociaux	8 305 908,81
Régimes de retraite prévus par la loi,	
accumulation de prestations, subventions et	
allocations supplémentaires	30 382 143,94
Rabais sur les droits de scolarité au	
Nouveau-Brunswick	15 232 858,45
Provisions pour pertes	12 926 703,19
MINISTÈRE DE LA SANTÉ	
Plan de médicaments sur ordonnance	1 024 072,97
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Services de police, d'incendie et d'urgence	8 844 356,58
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse	902 412,48
Sécurité du revenu	3 182 072,95

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX	
Districts de services locaux	2 250,23

BUDGET DE CAPITAL, 2013-2014

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE	
Écoles publiques - Biens d'équipement	3 756 000,00
MINISTÈRE DE LA SANTÉ	
Hôpitaux publics - Biens d'équipement	30 900 000,00

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 18 h.